

## Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

**Centre National de la Propriété Forestière**  
**Auvergne Rhône-Alpes**

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Technicien Forestier (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDI à temps complet</b> de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité.  Poste vacant ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.  Poste vacant ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent <b>ou</b> grilles fonction publique de l'Etat. <b>Fourchette : entre 31.6 K€ et 41.2 K€ bruts/an</b>
<u>Résidence administrative :</u>	Annecy (74)
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>Mai 2026</b>

---

### Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





## Description du poste

Le département de la Haute Savoie compte 75 PSG pour 4700 ha, cette surface est en constante augmentation depuis 10 ans, elle va encore progresser avec l'abaissement du seuil obligatoire du plan simple de gestion. Le département est très marqué par le changement climatique avec de nombreux dépérissements sur l'épicéa remettant en cause les modèles de gestion.

Cette ouverture de poste concerne l'ensemble des missions régaliennes départementales, la poursuite du développement forestier du secteur Bauges Haute Savoie ainsi que les missions de correspondant observateur du Département de la Santé des Forêts.

Sous l'autorité de la directrice et de l'ingénieur chargé du département de la Savoie et de la Haute Savoie, il/elle sera chargé(e) de l'animation et mise en œuvre des actions relevant du contrat d'objectifs et de performance du CNPF :

- promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes...
- vulgarisation de la gestion forestière, réunions, conseils individuels ;
- appui aux stratégies locales de développement forestier : promotion des aides sylvicoles de la région, promotion des PSG volontaires, label bas-carbone, desserte...
- animation de l'UFP74 section Bauges.
- participation aux études régionales, dont les thématiques évoluent selon les priorités de l'établissement (études en lien avec la crise sanitaire, l'adaptation des forêts aux changements climatiques) ;
- relations avec les partenaires locaux du CRPF : coopératives forestières, experts forestiers, FRANSYLVA 74, organisations professionnelles, élus locaux... ;

Ces missions se feront au sein de l'équipe technique Savoie / Haute Savoie constituée de 10 techniciens et chargés de mission et d'un chargé d'études R&D. Les missions pourront ponctuellement être élargies aux secteurs voisins en fonction des urgences.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière.
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

### Compétences et qualités requises

- Bonnes capacités d'animation et de concertation ;
- Très bonne organisation, rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Bonnes dispositions aux relations extérieures comme au travail en équipe ;
- Qualités rédactionnelles, maîtrise des logiciels bureautiques et du SIG.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ; après un minimum de 4 mois de présence.
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire)

## Personnes à contacter

- Sylvain OUGIER, Ingénieur en charge du département de la Savoie et de la Haute Savoie :  
06 08 36 45 57 - [sylvain.ougier@cnpf.fr](mailto:sylvain.ougier@cnpf.fr)



### Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **27 Avril 2026** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à destination de Mme la Directrice du CNPF Auvergne Rhône-Alpes, aux adresses suivantes :

[auvergnerhonealpes@cnpf.fr](mailto:auvergnerhonealpes@cnpf.fr)

[sylvain.ougier@cnpf.fr](mailto:sylvain.ougier@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 29 avril dans les locaux du CNPF à St Didier au Mont D'or ou en visioconférence à cette même date.